L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 5 MAI 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1yr

A VENDRE.

MEUBLES de seconde main en toute quantité pour un comptant. Ellison, encoignure Ste Anne et Royale. 8 av—1m

A LOUER.

A LOUER.—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14fév—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Joseph T. Degnis et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38 972.—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils auront à la présente opposition à ce que le compte présenté par Bernard McCloskey, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

4 mai—1 8 13

Succession d'Elizabeth Kearney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,328.—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils auront à la présente opposition à ce que le compte présenté par Bernard McCloskey, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

4 mai—4 8 13

Succession de Barbara Schmutzi, veuve de A. Constant Hearing ou Haring.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,535.—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils auront à la présente opposition à ce que le compte présenté par J. E. Morse, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

4 mai—4 8 13

Succession de Emile Boos.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,550.—Division C. —Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Emile Boos, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

2 mai—2 6 11

Succession de Mme Mary Watson, Vve de John R. Watson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 42,558.—Division B.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mme Mary Watson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

2 mai—2 6 11

Succession de George Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 42,593.—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Emmatt, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

5 mai—5 9 13

Succession de James Battle, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,115.—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Laura Bringier, veuve de Auguste N. Baron, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

2 mai—2 6 11

Succession de Mme Laura Bringier, Veuve de Auguste N. Baron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,541.—Division C. —Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Laura Bringier, veuve de Auguste N. Baron, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

2 mai—2 6 11

Succession de Edmond Cabiro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 42,547.—Division A. —Attendu que Marie Boudousquié, veuve de Edmond Cabiro, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edmond Cabiro, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

1er mai—1 5 10

Succession de Mme Veuve Jutin Condon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,115. Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession ainsi et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. E. Morse, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

27 av—27—mai 1 6

Succession de John A. Casbergue.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 41,325.—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Coulon, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

1er mai—1 5 10

Succession de Barbara Schmutzi, veuve de A. Constant Hearing ou Haring.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,535.—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils auront à la présente opposition à ce que le compte présenté par Mme Coulon, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

1er mai—1 5 10

Succession de Adam Schuler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,533.—Division C. —Attendu que Mme Eugénie Wamser, veuve en premières noces d'August Grek et en secondes noces d'Adam Schuler, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adam Schuler, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

4 mai—4 8 13

Succession de Bernard McCloskey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,329.—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Bernard McCloskey, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

4 mai—4 8 13

Succession d'Elizabeth Kearney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,328.—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Bernard McCloskey, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

4 mai—4 8 13

Succession de Emile Boos.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,550.—Division C. —Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Emile Boos, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

2 mai—2 6 11

Succession de Mme Mary Watson, Vve de John R. Watson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 42,558.—Division B.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mme Mary Watson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

29 av—fil—29—mai 2 8

Succession de George H. Kirk.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 42,405.—Division C. —Attendu que Gerard Summers Kirk, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu George H. Kirk, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour les quelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

27avril—27—mai 1 6

Succession de Edmond Cabiro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 42,547.—Division A. —Attendu que Marie Boudousquié, veuve de Edmond Cabiro, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edmond Cabiro, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

2 mai—2 6 11

Successions de D. R. Carroll et Mlle C. L. Carroll, consolidées.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 41,695-96,898.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Marion Carroll et Mlle Emma McLearn, executrices testamentaires de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Barbara Schmutzi, veuve de A. Constant Hearing ou Haring.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,535.—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils auront à la présente opposition à ce que le compte présenté par Mme Coulon, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

1er mai—1 5 10

Succession de Adam Schuler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,533.—Division C. —Attendu que Mme Eugénie Wamser, veuve en premières noces d'August Grek et en secondes noces d'Adam Schuler, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adam Schuler, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

4 mai—4 8 13

Succession d'Elizabeth Kearney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,328.—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils auront à la présente opposition à ce que le compte présenté par Bernard McCloskey, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

4 mai—4 8 13

Succession de Emile Boos.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,550.—Division C. —Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Emile Boos, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

2 mai—2 6 11

Succession de Mme Mary Watson, Vve de John R. Watson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 42,558.—Division B.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mme Mary Watson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

29 av—fil—29—mai 2 8

Succession de George H. Kirk.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 42,405.—Division C. —Attendu que Gerard Summers Kirk, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu George H. Kirk, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour les quelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

27avril—27—mai 1 6

Succession de Edmond Cabiro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 42,547.—Division A. —Attendu que Marie Boudousquié, veuve de Edmond Cabiro, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edmond Cabiro, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

2 mai—2 6 11

Successions de D. R. Carroll et Mlle C. L. Carroll, consolidées.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 41,695-96,898.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Marion Carroll et Mlle Emma McLearn, executrices testamentaires de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

27 av—27—mai 1 6

Succession de John A. Casbergue.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,325.—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Coulon, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

1er mai—1 5 10

Succession de Mme Veuve Jutin Condon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,115. Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession ainsi et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. E. Morse, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

1er mai—1 5 10

AVIS AUX CRÉANCIERS.

J. G. Montgomery vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,718.—Division A. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. S. Rose, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

2 mai—2 6 11

S. A. Calongne vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,322—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank Emmatt, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

1 mai—1 5 10

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans.—No 38,826. Division D.—Cédric de Cour—John Flatcers vs. ses Créanciers—Qu'une réunion des créanciers de John Flatcers soit convoquée et tenue pardevant Octave Morel, Esq., notaire public, à son bureau, No 9 rue Carondelet, en cette ville, le JEUDI, 10me jour de mai 1894, à 11 heures A. M. dans le but de fixer la temps, le lieu, les conditions et les termes de la vente des propriétés foncières rendues dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 24 avril 1894.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.
JAS B. RANKIN, Député Greffier.

21 avril—25—mai 3 10

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Septième District.

Barber Asphalt Paving Company vs. Mme Mary McKenzie et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 29,447.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain lot de terre**, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la ville de Carrollton, en cette paroisse, maintenant Septième District de cette ville, en conformité du plan officiel de Carrollton, désigné par le No 1 (un) du huitième carré "B" maintenant fait numéro 65, sur un nouveau plan borné par la rue Première (maintenant Avenue St-Charles), et les rues Washington et Burdette, sur un plan dressé par L. Bricgler, voyer général, en date du 10me jour de novembre 1873, déposé à l'étude de D. D. Mahé, ancien notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans; le dit lot No 3 mesure trente-deux pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt pieds.

2° Deux autres certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même lieu, désignés comme lots numéros Un et Deux. Le lot No Un forme l'encoignure des rues Washington et Première, mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, au pied anglais, conformément au plan fait par C. F. Zimple, voyer, en date du 28 février 1836, déposé en l'étude de W. Y. Lewis, notaire.

3° Un autre certain lot de terre situé dans le même lieu désigné par le numéro trois, mesurant trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, au pied anglais, conformément au plan fait par C. F. Zimple, voyer, en date du 28 février 1836, déposé en l'étude de W. Y. Lewis, notaire.

Le tout sans garantie de titre, mais avec toutes garanties de droit.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

4 mai—4 11 18 25—15 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'une machine hydraulique de valeur pour fabriquer des briques.

Mme Catharine Gab, veuve, vs. Le Hydraulic Pressed Brick Co., Limité.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 41,419.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 7 mai 1894, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison. Un Réfrigérateur et un lot de chaises en argent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus mentionnée et numérotée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

3mai—3 7 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Septième District.

Barber Asphalt and Paving Company vs. H. R. Torlage et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 41,718.—Division A. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. S. Rose, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

2 mai—2 6 11

S. A. Calongne vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,322—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank Emmatt, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

1 mai—1 5 10

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans.—No 38,826. Division D.—Cédric de Cour—John Flatcers vs. ses Créanciers—Qu'une réunion des créanciers de John Flatcers soit convoquée et tenue pardevant Octave Morel, Esq., notaire public, à son bureau, No 9 rue Carondelet, en cette ville, le JEUDI, 10me jour de mai 1894, à 11 heures A. M. dans le but de fixer le temps, le lieu, les conditions et les termes de la vente des propriétés foncières rendues dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 24 avril 1894.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.
JAS B. RANKIN, Député Greffier.

25avril—25—mai 3 10

VENTES PAR LE CONSTABLE.

G. R. Hollander vs J. Hyman.

Le même vs le même.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Ville Orléans.—No 20,143 et 20,144.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, devant mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 10me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison. Un Réfrigérateur et un lot de chaises en argent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus mentionnée et numérotée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

28 avril—28—mai 5 10

AVIS AUX CRÉANCIERS.

J. G. Montgomery vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,718.—Division A. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. S. Rose, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

2 mai—2 6 11

S. A. Calongne vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,322—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank Emmatt, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

1 mai—1 5 10

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans.—No 38,826. Division D.—Cédric de Cour—John Flatcers vs. ses Créanciers—Qu'une réunion des créanciers de John Flatcers soit convoquée et tenue pardevant Octave Morel, Esq., notaire public, à son bureau, No 9 rue Carondelet, en cette ville, le JEUDI, 10me jour de mai 1894, à 11 heures A. M. dans le but de fixer le temps, le lieu, les conditions et les termes de la vente des propriétés foncières rendues dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 24 avril 1894.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.
JAS B. RANKIN, Député Greffier.

25avril—25—mai 3 10

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Aux soins de la
Central American Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

Bulletin Financier.

Vendredi, 4 mai 1894.

COMPTOIR D'ESCHANGES (CLEARING HOUSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Jusqu'ici cette semaine.....	$8 147,702 00	$904,147 00
Même temps la semaine dernière..	6,938,071 00	927,122 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.

COMPILÉ PAR THOS C. BENDON, DIRECTEUR.

ACTIF

Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales.....	$ 5 786,100 00
Autres items, comptant.....	132,100 00
Change à vue sur N. Y.....	3,384,500 00
Change étranger.....	36,600 00
Dû par des banques et banquiers	627,400 00
Prêts et escomptes.....	18,049,000 00
Autre actif comptant.....	3,894,300 00
Total.....	$31,911,000 00

PASSIF:

Circulation.....	808,000 00
Dépôts.....	20,108,900 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés.....	2,585,500 00
Autre passif dû à des banques et banquiers.....	160,300 00
Autre passif comptant.....	41,100 00
Total.....	$23,703 800 00

Comparé avec la semaine dernière:	Diminution
Augmentation	
Legal Tenders.....	124,000
Prêts.....	154,700
Dépôts.....	63,100
Dû aux banques et banquiers.....	24,000
Change.....	236,200

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans.—La demande est modérée et le montant offert au marché est très considérable et les prix sont faciles.

Papier exceptionnel.....	7@—
do A1.....	8@—
Prêts sur garanties collatérales.....	4@6
Time do do	5@6
Papier hypothécaire.....	6@8

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

MONNAIE—	
Souverains Victoria.....	$4 80@4 90
20-francs.....	3 80@3 90
Doublons espagnols.....	$15 40@15 60
25-pesetas espagnols.....	$4 70
Or léger américain.....	97 97½@
Argent mutilé américain, par or	50@60
Dollars mexicains.....	51½@52½
Sols péruviens.....	51¼@52
Pesos chiliens.....	$4 60@4 80
Argent anglais, par $.....	4 80@4 90
Billets de la Banque d'Angleterre.....	18⅞@19⅛
Billets de la Banque de France..	5 16¼@5 16

LONDRES—
Taux de la Banque d'Angleterre 2.
Consols pour l'argent 100⅛.
Pour accompte 100¼.

PARIS—
Rente 100.17½.

ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE)—
Londres 29

CHANGE.

REISCHMARKS—95¼	
Le STERLING est facile.....	486¼@487
Commercial (60 jours).....	485¼@486
Traites de banques (60 jours)..	4.88¼
Les FRANCS sont faciles.	
Francs de commerce (60 jours)...	5.18¾
Traites de banques (60 jours)..	5.16¼

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est facile.

Traites de commerce $1 00 de prime.	
Traites de banques pour collection $1 50 de prime.	

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

10 actions Germania National Bank.....	193
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.	
$2,000 Bons à prime.....	164⅜
Appel de 2 P. M.	
20 actions St Charles St. RR.....	55
$500 New Console.....	98
$5,000 Bons à prime.....	164⅜
Après l'appel de 2 P. M.	
10 actions Mechanics & Traders Ins Co.	85

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre de
Banques.		
American National.....	100	94 101
Bank of Commerce.....	100	15⅞ 15⅞
Bank of N. Banking Co.....	100	160
Citizens'.....	100	98½
B. O. Co-operative B'k'g Ass...	100	19⅜ 20⅞
German National.....	100	192 205
Germania Savings.....	100	275 300
Hibernia National.....	100	195
Louisiana National.....	100	150
Metropolitan.....	100	160
National Nouvelle.....	100	85
N. O. National.....	100	700 715
People's.....	50	95 97
State National.....	100	102⅜
Union.....	100	
Union National.....	100	110 116
Whitney National.....	100	355 375
Compagnies d'assurance.		
Crescent Ins.....	100	80 65
Firemen's.....	100	85 90
Germania Ins. Co.....	100	95
Hibernia Ins.....	100	92
Home Ins.....	50	80⅜ 90
Lafayette Ins. Co.....	100	73 85
Merchants' Ins. Co.....	100	84¾
Mechanics' and Traders.....	50	16⅜ 18
New Orleans Ins. Ass.....	100	122
Sun Mutual Ins.....	100	82
Southern Ins. Co.....	100	126 132
Chemins de fer urbains.		
Carrollton.....	100	123 125
Crescent City.....	100	78 90
Citizens' Gaslight Co.....	40	38 41
New Orleans City.....	100	110 114
Orleans.....	100	65
St. Charles Street.....	50	54½ 56¾
Privilege on Carrollton RR....		
Actions diverses.		
G. C. Slaughterhouse.....	50	41 40¾
Imp. Bonded Warehouse.....	100	40
Jefferson City Gas Light Co....	100	66
Consumers' Ice Co.....	100	130
Louisiana Ice Co.....	100	117 120
M. L. & B. As.....		26 28
N. O. Gas Light Co.....	100	104¾ 114¾
N. O. Water Works Co.....	100	108¾ 110
N. O. Brewing Ass.....	100	58 60
Jackson Brewing Co.....	100	100
Louisiana Brewing Co.....	100	105
French Opera Association.....	250	
Sugar Shed Co.....		45
Southern Electric Light Co.....	100	
Standard Guano & Chem. Co..	100	250
St. Martin's Ice Works.....	100	
S. Gard Flea En. Co. of Chicago	10	
Jockey Club.....	100	160
Comb. T. Stand.....		
Comb. Elec. Co.....		
Takemina Ferment Co.....	100	93
Rosetta Gravel.....	1450	1825
Banks' Thanatos.....		
Graham P. S. Co.....	10	
Cherokee Iron Ind'y Co.....		
Tennessee Mineral Spring.....		
C. C. Furniture Co..